

Manifestation dimanche malgré un interdit d'accès

© 30/08/2014 |  Terre-net Média

Albi, 30 août 2014 (AFP) - Les opposants à la construction du barrage de Sivens dans le Tarn, dont quatre grévistes de la faim, poursuivront dimanche leurs manifestations à quelques heures du début du déboisement d'une trentaine d'hectares de terres favorables à des espèces protégées, ont-ils réaffirmé samedi.

« On s'attend à ce que les machines rentrent sur le site dans la nuit de dimanche à lundi » pour lancer ces opérations, a déclaré par téléphone Ben Lefetey, porte-parole du collectif du Testet et gréviste de la faim, à une correspondante de l'Afp.

Ben Lefetey a fait état « actuellement de quatre personnes en grève de la faim mais il devrait y en avoir d'autres dans les jours qui viennent ». Alors qu'ils avaient prévu de se réunir sur le site de la Maison Forestière de Sivens, les manifestants ont indiqué qu'ils se retrouveront dans une propriété privée proche.

Le Conseil Général a en effet publié des arrêtés interdisant jusqu'au 15 septembre l'accès au site. Le collectif, considéré comme modéré, entend maintenir la mobilisation pour « obliger le Conseil Général à accepter un moratoire d'au moins quelques semaines jusqu'aux décisions attendues du tribunal, du ministère chargé de l'Écologie et de la Commission européenne ». C'est aussi la position de la Confédération paysanne qui veut un « moratoire ». Dans un communiqué parvenu samedi à l'AFP, l'organisation syndicale agricole insiste sur « une véritable évaluation indépendante ».

En revanche la Fédération Départementale des Syndicats d' Exploitants Agricoles (Fdsea) soutient ce projet qui sécurisera **l'approvisionnement en eau des agriculteurs**. Le barrage, destiné à alimenter en eau les fermes situées à proximité, ferait disparaître un réservoir de biodiversité de 13 hectares. Ses adversaires s'émeuvent de la mort d'une zone humide qui abrite 94 espèces protégées, parmi lesquelles des lamproies du Planer, un vertébré primitif en forme d'anguille. Soutenus par le député européen José Bové, ils dénoncent une vision dépassée de l'agriculture.

La préfecture du Tarn a insisté à plusieurs reprises sur le caractère selon elle exemplaire du projet en termes environnemental : 19,5 hectares de zones humides favorables aux espèces protégées recensées seront reconstituées en compensation des 13 hectares détruits. Mais les opposants rétorquent qu'une zone humide est le fruit d'un très long processus naturel. Ils dénoncent aussi le coût global du projet estimé par le Conseil général à 8,4 millions d'euros et les frais annuels de fonctionnement qu'ils évaluent à plus de 300.000 euros.

Mardi dernier, des dizaines de manifestants avaient été bloqués par 80 gendarmes durant les travaux de terrassement d'un champ voisin dans la perspective du début lundi du déboisement des 29 hectares.